

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-DIEU
MRC DES BASQUES**

7 juillet 2020

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue à huis clos au lieu habituel des délibérations, lundi le 7 juillet 2020, à laquelle étaient présents :

Monsieur Alain Bélanger

Mesdames Tania Gagnon-Malenfant
 Louiselle Rioux

Monsieur Frédéric Bastille
 Frédéric Leblond

Tous les conseillers (ères) formant quorum sous la présidence de M. Alain Bélanger, maire.

Était absente Mme la conseillère Nancy Gagné.

Était également présent à ladite séance M. Marc Morin, secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

Les membres du conseil présents confirment que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés dans les délais légaux. Le maire signale donc qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

2020-07-121

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Louiselle Rioux
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-07-122

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT
NUMÉRO 438 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 274 500 \$ ET UN
EMPRUNT DE 368 625 \$ CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UNE
NOUVELLE CASERNE D'INCENDIE**

Avis de motion est donné par M. le conseiller Frédéric Bastille qu'à une séance ultérieure, sera soumis pour adoption, le règlement d'emprunt numéro 438 décrétant une dépense de 2 274 500 \$ et un emprunt de 368 625 \$ concernant la construction d'une nouvelle caserne d'incendie.

Un projet de règlement est déposé séance tenante.

QUESTIONS DU PUBLIC

Non applicable.

2020-07-123

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Tania Gagnon-Malenfant
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance soit levée. Il est 20h10.

Alain Bélanger,
Maire

Marc Morin,
Sec.-trésorier adjoint